

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 683 Arrête n°683 du 2 juillet 1938.

n° 683

|                                     |                                         |
|-------------------------------------|-----------------------------------------|
| Ministère<br>ACTES DU POUVOIR LOCAL | Date de publication<br>27 décembre 1938 |
| Numéro JO<br>n° 500 du 31/07/1938   | Date du numéro<br>31 juillet 1938       |

TEXTE INTÉGRAL

Les dispositions de l'arrêté n° 939 en date du 22 septembre 1937, ont annulées et remplacées par les suivantes : M. Alemant (Pierre), administrateur des colonies, est nommé chef du service du travail et inspecteur du travail.